

Manuel de formation Document des participants





Cette publication a été financée par le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020).

© projet BRIDGE 2019

Photo de couverture : Tdh/Ollivier Girard

Avis de non-responsabilité

Le contenu de ce manuel ne représente que le point de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

Documents pour les participants

Documents pour les participants	2
Document 2.0 : Programme de la formation	3
Document 2.1 Définitions	5
Document 2.2 : Protection de l'enfance et sauvegarde	18
Document 2.3 : VBG : Quels sont les signes ? Quelles en sont les conséquences?	24
Document 2.4 : Prévention de la violence basée sur le genre Évaluation des risques et analyse du contexte	28
Document 2.5 : Outil d'évaluation des risques de VBG pour les enfants et les jeunes	30
Document 2.6 : Risques de VBG et atténuation/prévention.....	39
Document 2.7 : Réflexions à la fin du jour 1	40
Document 2.8 : Réagir à la violence basée sur le genre	41
Document 2.9 : Principes de signalement de la VBG	44
Document 2.10 : Étude de cas	Erreur ! Signet non défini.
Document 2.11 : Jeu de rôle	47
Document 2.12 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement.....	49
Document 2.13 : Cartographie des services.....	50
Document 2.14 : Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi.....	54
Document 2.15 : Ressources	59

Document 2.0 : Programme de la formation

DEROULE DE LA PREMIERE JOURNEE	
Timing	Modules
9h-10h30	Accueil et introduction Module 1 : Enfants et jeunes migrants
10h45-12h30	Module 2 : Violence basée sur le genre
13h30-15h	Module 3 : Protection des enfants et de leurs droits Module 4 : Identification des risques et vulnérabilités
15h15-17h	Modules 5 : Signes et impact de la violence
FIN DE LA JOURNEE	

DEROULE DE LA DEUXIEME JOURNEE	
Timing	Modules
9h-10h30	Accueil et récapitulatif Module 6 : Réagir à la violence basée sur le genre – Partie 1
10h45-12h30	Module 6 : Réagir à la violence basée sur le genre – Partie 2
13h30-15h	Module 7 : Gestion de cas, transmission et signalement
15h15-17h	Module 9 : Traumatisme indirect et secondaire et prendre soin de soi Post-test et évaluation
FIN DE LA FORMATION	

Document 2.1 Définitions

Enfants et jeunes migrants

Qu'est-ce qu'un enfant ? L'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) définit l'enfant comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». 4 Le Comité des droits de l'enfant, organe de surveillance de la Convention, a encouragé les États à revoir l'âge de la majorité si celui-ci est fixé au-dessous de 18 ans et à relever le niveau de protection pour tous les enfants de moins de 18 ans. Les mineurs sont considérés comme incapables d'évaluer et de comprendre les conséquences de leurs choix et de donner un consentement éclairé, en particulier pour les actes sexuels.¹

Qu'est-ce qu'un jeune ? Un jeune est défini comme étant les personnes âgées de 16 à 24 ans.

Les enfants non accompagnés (également appelés mineurs non accompagnés) sont des enfants qui ont été séparés de leurs deux parents ou d'autres proches et qui ne sont pas pris en charge par un adulte qui, selon la loi ou la coutume, est responsable de cette mission.²

Enfants et jeunes migrants

Un enfant ou un jeune migrant est un enfant ou un jeune qui se déplace pour diverses raisons, volontairement ou involontairement, à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à l'autre, avec ou sans ses parents ou d'autres personnes s'occupant principalement de lui. Il s'agit notamment des enfants déplacés par les conflits et les catastrophes naturelles, des enfants qui se déplacent avec leurs parents ou qui émigrent seuls (par exemple, pour avoir de meilleures perspectives de vie, chercher du travail ou des études ou échapper à des situations d'exploitation ou de violence dans leur foyer), et des enfants victimes de la traite des êtres humains.³

Qu'est-ce qu'un migrant ?

Le terme **migrant**, tel que défini par l'OIM, désigne « toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou qui s'est déplacée à l'intérieur d'un État depuis son lieu de résidence habituelle, indépendamment (1) de son statut juridique ; (2) du caractère volontaire ou non du déplacement ; (3) des causes du déplacement ; ou (4) de la durée du séjour »⁴

Le **trafic illicite de migrants** est « un trafic en vue d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre avantage matériel de l'entrée illégale d'une personne dans un État partie dont elle n'est ni ressortissante ni résidente permanente ».130 La traite des êtres humains est « le recrutement, le transfert ou l'accueil de personnes, par la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude ou par abus de pouvoir, en vue de l'exploitation ».⁵

¹ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing Risk, Promoting Resilience and Aiding Recovery (2015), p. 323

² International Committee of the Red Cross, Inter-agency Guiding Principles on Unaccompanied and Separated Children (2004), p. 13

³ Initiative for Child Rights in the Global Compacts, Recommendations for protecting, promoting and implementing the human rights of children on the move in the proposed global compacts, 2017.

⁴ IOM, Key Migration Terms (2011), <https://www.iom.int/key-migration-terms>.

⁵ United Nations Office on Drugs and Crime, United Nations Convention Against Transnational Organized Crime and the Protocols Thereto (2003), p. 54.

Quelques contextes : principaux pays d'origine des MENA en Belgique

Afghanistan

Situation générale

La population afghane est majoritairement composée d'enfants et de jeunes, qui en représentent 63,5% (moins de 24 ans). L'islam est la religion officielle d'Etat.

La situation générale en Afghanistan est une situation de division entre de nombreux groupes ethniques et minorités religieuses, certains souffrant de discrimination systématique. Les conflits y sont omniprésents et entraînent des recrutements militaires forcés, que ce soit du côté des talibans, des forces pro-gouvernementales ou de l'état islamique. En 2016, les combats ont ôté la vie à 3512 enfants.

De nombreuses violences sont également liées à la culture et au trafic d'opium et d'héroïne, l'Afghanistan étant le 1er producteur d'opium au monde. Près d'un dixième de la population de plus de 15 ans consommerait de la drogue, et elle serait souvent administrée aux enfants pour les apaiser.

Parallèlement à cela, 30% des enfants afghans, principalement des garçons, travailleraient. Un certain nombre d'entre eux seraient également victimes de trafic, de traite et d'exploitation dans la mendicité, le travail domestique et la criminalité.

Le taux d'alphabétisation est très faible, à 24% pour les femmes.

Globalement, les autorités sont souvent défaillantes, voire complices, et ne manifestent pas de volonté réelle de lutter contre les violences faites aux enfants, notamment les violences basées sur le genre. L'Afghanistan constitue le deuxième pays d'origine des réfugiés dans le monde. Moins de 10% des afghans possèdent un acte de naissance, et seulement 38% des femmes ont des papiers d'identité.

L'honneur est un point central de la culture afghane, surtout chez les groupes Pachtoune, et il justifie toutes sortes d'actes, notamment des vendettas et guerres de clans.

Violence basée sur le genre

Le mariage d'enfants, principalement de filles, et le mariage forcé sont très courants en Afghanistan. Une enquête de 2010 du Ministère de la santé publique montrait que 53% des femmes afghanes étaient mariées avant leurs 18 ans, et 21% avant leurs 15 ans. Les filles peuvent être mariées dès 6 ou 7 ans, notamment à la suite d'un abus sexuel. Le mariage d'enfant en Afghanistan s'explique en partie par la tradition du *badal*, consistant pour deux familles à s'échanger des petites filles en vues de mariage, pendant l'enfance. Le *baad*, une autre pratique, vise pour l'auteur d'un crime à offrir une fille ou une femme de sa famille en mariage à la famille victime afin de résoudre le différend.

La situation des femmes et filles afghanes est également marquée par les crimes d'honneur, dont près de 10% des victimes seraient âgées de moins de 18 ans. Ces crimes auraient le plus souvent lieu en cas de soupçon de relations hors mariage, de refus d'un mariage forcé, ou à la suite d'une agression sexuelle. En 2014, le cas d'une enfant de 10 ans avait fait un certain bruit dans les médias : violée par un adulte, sa famille souhaitait l'exécuter pour laver l'honneur.

Les violences sexuelles constituent un problème majeur dans le pays, s'accompagnant souvent de grossesses précoces. Une femme sur trois entamerait une grossesse avant ses 18 ans. Un rapport d'UNICEF estime que 87,2% des femmes ont vécu au moins une forme de violence basée sur le genre au cours de leur vie. Une étude indique également que 92% des femmes considèrent tolérable que leur mari les frappent sous différents prétextes.

Les enfants LGBTQI ne sont protégés par aucune disposition légale interdisant la discrimination. Les personnes appartenant à cette catégorie sont rejetées par la société afghane et le code pénal punit les actes homosexuels par des peines de long terme.

La traite et l'exploitation sexuelle des enfants est une réalité très présente en Afghanistan, et elle vise notamment les garçons, surtout les plus jeunes (moins de 13 ans). Cela passe, entre autres, par la pratique traditionnelle du *bacha bazi*, consistant pour un homme à exploiter sexuellement un ou plusieurs garçons. Des garçons, souvent jeunes, sont vendus à des hommes riches ou puissants pour servir de danseurs au cours de spectacles ou de cérémonies et être violés par leurs maîtres et parfois leurs hôtes. Loin de régresser, cette coutume semble presque avoir prospéré ces cinq dernières années.

Points d'attention culturels

Au-delà de ce contexte global, on peut noter quelques points utiles pour aider à appréhender la culture afghane :

- Les coutumes et traditions y occupent une place prépondérante ;
- Les afghans sont très affectueux et tactiles entre personnes de même sexe. Il est par contre très mal vu de toucher une personne de sexe opposé, ou de la regarder dans les yeux, à part si on la connaît déjà bien ;
- Il est important de toujours prendre le temps de discuter avec son interlocuteur avant de lui poser une question. Le rapport à la parole en Afghanistan est différent de celui des occidentaux.

Pour plus d'informations :

- *Analyse de Situation des Enfants en Afghanistan, Child Notices, UNICEF, 2015*
- *Country guidance: Afghanistan, European Asylum Support Office, 2019*
- *Affaires mondiales Canada, Centre d'apprentissage interculturel, Aperçus pays, Afghanistan*
- *Fiche pays : Afghanistan, Fedasil, 2017*

Guinée

Situation générale

La Guinée est un Etat regroupant une multiplicité d'ethnies et de langues, environ une vingtaine de chaque. Il en résulte des conflits politico-ethniques, même si un président a été élu en 2010 et que le pays a été plus stable depuis. Plus de 71% de la population a moins de 24 ans. La religion majoritaire est l'islam.

43% des enfants guinéens travailleraient, à la place ou en parallèle de leur éducation scolaire. 30,4% de la population de plus de 15 ans est alphabétisée.

L'Etat est en grande partie corrompu, avec un système judiciaire défaillant et une violence des forces de l'ordre à l'égard des citoyens.

Violences basées sur le genre

Bien qu'elles soient interdites par la loi, la Guinée est l'un des Etats du monde dans lequel le taux de prévalence des MGF est le plus fort. Il serait de 96,8%. L'excision médicalisée y est de plus en plus forte, et est pratiquée par un professionnel de la santé et/ou dans un centre de santé. Elle a souvent lieu entre 6 et 8 ans, et la quasi-totalité des femmes sont excisées avant l'âge de 15 ans, voire parfois avant 5 ans (25%). Une femme ou une fille non-excisée est sujette à une très forte stigmatisation et est souvent rejetée et marginalisée.

La question des mariages précoces est forcés se pose également en Guinée, où on constate l'existence de mariages à titre de réparation ou de règlement entre des filles victimes d'agressions sexuelles et leurs agresseurs. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres exacts, il semblerait que certaines jeunes filles à partir de 11 ans soient victimes de mariages forcés. 27% des femmes seraient mariées avant l'âge de 15 ans et la polygamie serait encore très présente. Cela aggrave les risques de violence conjugale et de viols, tout comme le manque d'accès aux soins et aux services de santé. 9 femmes sur 10 auraient été victimes de viol et 89,4% des filles de moins de 19 ans estimeraient tolérable d'être frappées par leur mari dans certaines circonstances.

La Guinée est un pays à fort risques concernant la traite des êtres humains. 45 000 enfants seraient à risque d'en être victimes, que ce soit à des fins commerciales, dans la mendicité, le travail des mines et carrières, l'enrôlement dans les conflits armés ou à des fins sexuelles.

Concernant les droits des personnes LGBTQI, le code pénal guinéen condamne fermement l'homosexualité, sous toutes ses formes. Aucune loi ne protège les personnes appartenant à cette catégorie. La stigmatisation sociale empêche les victimes de discrimination basée sur l'orientation sexuelle de dénoncer des abus. Le sujet reste extrêmement tabou.

Points d'attention culturels :

Au-delà de ce contexte global, on peut noter quelques points utiles pour aider à appréhender la culture guinéenne :

- En Guinée, l'humour est apprécié, mais certains thèmes ne sont que très rarement abordés, notamment la sexualité, la politique et la religion, sauf si l'on est très proche de la personne.
- Par respect, les guinéens tendent à dire davantage ce qu'ils croient que l'autre veut entendre plutôt que ce qu'il pense.
- Bien que l'égalité des sexes ne soit pas une réalité, les femmes sont très présentes sur le marché du travail. Les femmes ministres, par exemple, sont très respectées. Les femmes ont un pouvoir certain sur leurs foyers et y peuvent sans problème superviser des hommes.

Pour plus d'informations :

- *Analyse de Situation des Enfants en Guinée, Child Notices, UNICEF, 2015*
- *CGRA, Info Pays, Guinée, L'homosexualité, 2017*
- *CGRA, Info Pays, Guinée, Les mutilations génitales féminines, 2014*
- *Affaires mondiales Canada, Centre d'apprentissage interculturel, Aperçus pays, Guinée*
- *Fiche pays : Afghanistan, Fedasil, 2017*

Erythrée

Situation générale

L'Erythrée est l'un des pays les plus pauvres du monde et a connu plusieurs années de sécheresse qui ont contribué à des pénuries alimentaires, menaçant principalement les enfants et les femmes enceintes. Elle reconnaît 9 groupes ethniques et 4 religions, dont les deux principales sont le christianisme et l'islam. Il s'agit d'une dictature totalitaire à parti unique. 61% de la population a moins de 24 ans.

Un litige frontalier non résolu avec l'Éthiopie entretient une insécurité constante. L'emprisonnement, la torture, l'extorsion et l'enlèvement y sont monnaie courante. Les camps de réfugiés soudanais seraient d'ailleurs infiltrés par des soldats érythréens qui ramèneraient les réfugiés d'Erythrée pour les emprisonner, les torturer, les vendre aux trafiquants... Le système judiciaire lui-même est arbitraire, ponctué d'arrestations et d'exécutions extrajudiciaires, de traitements inhumains et d'atteintes aux libertés fondamentales.

Le conflit avec l'Éthiopie a entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes, et la mobilisation de 250 000 hommes et femmes au sein de l'armée, privant plusieurs familles de leur soutien principal. À l'heure actuelle, près de 40% des enfants érythréens souffrent de malnutrition.

La guerre avec l'Éthiopie, qui aura formellement duré 30 ans, est l'une des clés principales de compréhension du contexte érythréen. Historiquement, la libération a unifié l'État, a permis aux femmes de prendre une position plus importante, d'éliminer un certain nombre de tabous et de favoriser les liens inter-religieux et inter-ethniques. Cependant, elle a aussi créé des obligations militaires sans précédents.

En Erythrée, le service militaire est obligatoire et n'a pas de durée déterminée. Les mineurs comme les majeurs sont enrôlés de force, ne peuvent s'y soustraire. Ceux qui désertent sont considérés comme des traîtres et doivent fuir avec l'aide de trafiquants. Un garçon, interrogé en Italie après son voyage de trois mois depuis l'Erythrée témoigne « J'ai fui mon pays à cause de tous les problèmes que j'ai eu dans l'armée. Je ne veux pas être soldat, mais ils m'ont battu et torturé quand j'ai été pris en train de m'échapper. Quand je suis finalement sorti, je pensais être libre mais j'ai été battu et torturé de manière encore plus violente au Soudan et en Libye par des trafiquants. Traverser la mer était terrifiant, mais je suis soulagé d'être enfin ici ». Même en Europe, il existe un véritable réseau d'agents qui continue d'exercer une pression sur la famille ou les amis des personnes réfugiées.

Violences basées sur le genre

Le service militaire est particulièrement violent, surtout envers les femmes, qui y subissent des abus sexuels. Si elles s'y opposent, elles sont punies, torturées et emprisonnées. Beaucoup de femmes, par crainte, arrêtent l'école et se marient très jeunes afin d'avoir des enfants et d'être donc exemptées.

Les mutilations génitales féminines touchent 83% des filles et femmes érythréennes. 47% des enfants sont mariés avant leurs 18 ans et presque 20% avant leurs 15 ans.

Envoyer les filles à l'école est un luxe, et est donc très rare. En général, moins de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés, et ce chiffre est bien plus faible pour les filles.

Points d'attention culturels

Au-delà de ce contexte global, on peut noter quelques points utiles pour aider à appréhender la culture érythréenne :

- Les érythréens rendent souvent visite aux gens sans avertissement, il est dans ce cas poli de mettre le visiteur à l'aise. Après avoir consommé une boisson et posé les questions d'usage, alors seulement le visiteur expliquera la raison de sa venue.
- Lorsque les gens vous connaissent bien, ils sont très à l'aise avec le toucher entre personnes de mêmes sexes. Les femmes, surtout, n'hésite pas à placer de la nourriture dans la bouche d'une autre femme, arranger ses cheveux, ses vêtements, etc.

Pour plus d'informations

- UNICEF, *Info by country, Erythrée*
- Affaires mondiales Canada, *Centre d'apprentissage interculturel, Aperçus pays, Erythrée*
- Fiche pays : *Erythrée, Fedasil, 2014*

Somalie

Situation générale

La Somalie est un Etat clanique, avec une structure complexe qui joue un rôle primordial dans la vie de ses habitants. Les minorités sont victimes d'exclusion sociale. La mortalité infantile y est très élevée, de 85% pour les moins de 5 ans. 63% de la population somalienne a moins de 24 ans.

Environ 3000 enfants, parfois âgés de neuf ans seulement, sont actuellement enrôlés dans les forces armées somaliennes. La situation serait en train d'empirer avec la transformation par des milices d'écoles en centres de recrutement. Certains parents poussent leurs enfants à s'enfuir à l'étranger pour qu'ils ne soient pas enrôlés de force.

49% des enfants travaillent pour subvenir à ses besoins. 40% des enfants souffrent de malnutrition et les trois-quarts d'entre eux ne sont pas scolarisés. Parmi les adultes, seulement un quart de la population sait donc lire et écrire.

Les passeports somaliens ne sont que très peu reconnus à l'étranger, en raison de leur manque de fiabilité. Peu de somaliens connaissent, d'ailleurs, leur date de naissance exacte.

Violences basées sur le genre

La Somalie est le pays dans lequel le taux de prévalence des mutilations génitales féminines est le plus élevé au monde, avec 97,9%. La MGF la plus fréquemment observée est l'infibulation. Une fille sur dix décèderait en raison d'une MGF.

Les hommes et les femmes ont des rôles de genre très précisément définis dans la société somalienne. Les femmes travaillent aussi bien à la maison qu'à l'extérieur mais il existe une ségrégation nette avec les hommes, ils ne sont pas censés se fréquenter ou se montrer amicaux. Cela vient en partie de la religion, la Somalie étant un pays avec l'islam pour religion d'Etat, elle touche tous les aspects de la vie des gens et est une véritable façon de vivre.

45% des femmes seraient mariées avant leurs 18 ans, le plus souvent de manière forcée.

Points d'attention culturels

Au-delà de ce contexte global, on peut noter quelques points utiles pour aider à appréhender la culture somalienne :

- Les somaliens sont curieux et aiment en savoir plus sur votre famille, vos origines, votre santé. Ils n'ont pas beaucoup de sujets tabous si ce n'est l'Islam et les pratiques culturelles, notamment la polygamie et les MGF. Les somaliens ont des conversations assez bruyantes et n'hésitent pas à intervenir dans les conversations des autres.
- Lors des discussions avec une personne du sexe opposé, il est préférable de garder une distance, ne pas établir de contact visuel et ne pas se toucher.
- Il est très mal vu d'afficher publiquement ses sentiments, surtout entre hommes et femmes.

Plus d'informations :

- UNICEF, *Data, Country, Somalie, 2015*
- *Affaires mondiales Canada, Centre d'apprentissage interculturel, Aperçus pays, Somalie*
- *Fiche pays : Somalie, Fedasil, 2014*
- *Enfants de Somalie, Humanium*

Albanie

Situation générale

L'Albanie est une République d'Europe du Sud.

Plus de 50 000 enfants travailleraient comme vendeurs ambulants, mendiants, dealers de drogues ou dans d'autres secteurs, parfois en n'ayant que quatre ou cinq ans. 60% des enfants arrêteraient l'école pour commencer à travailler.

L'Albanie est également aux prises avec un problème de vendettas : ces querelles basées sur un ensemble de lois traditionnelles sont une méthode de justice parallèle centrée sur l'honneur, la culpabilité et la vengeance. Elles escaladent souvent jusqu'aux meurtres. Si les femmes et les enfants devraient traditionnellement être épargnés, ce n'est plus le cas depuis longtemps. Cela les oblige à rester confinés à la maison, ne plus sortir, ne plus se rendre à l'école.

Violences basées sur le genre

Toujours en lien avec l'honneur, les crimes d'honneur restent fréquents. En 2014, une mère a tué sa fille de 15 ans parce que celle-ci voulait participer à un voyage de classe et qu'elle craignait qu'un tel voyage influence son honneur.

La culture albanaise reste très patriarcale, exigeant que les femmes s'occupent des enfants, du ménage ou occupent de petits emplois. Les femmes sont souvent harcelées dans la rue et ne sortent pas après une certaine heure.

Plus de 11% des enfants albanais déclarent avoir subi des violences sexuelles au cours de leur vie, ce qui est très certainement une fourchette basse étant donné que la violence domestique et les mauvais traitements sont habituellement considérés comme des affaires privées.

Pratiquement 10% des albanais sont mariés avant leurs 18 ans.

L'Albanie est un pays source et de destination pour les enfants victimes de trafic et d'exploitation sexuelle et à des fins de travail. Les femmes et les enfants albanais font l'objet d'un trafic sexuel dans presque toute l'Europe ou sont forcés à la mendicité et d'autres formes de travail. Pratiquement la moitié des victimes de trafic identifiées en Albanie en 2013 étaient des enfants.

Points d'attention culturels

Au-delà de ce contexte global, on peut noter quelques points utiles pour aider à appréhender la culture albanaise :

- Attention, certains signaux corporels sont différents de ceux des pays occidentaux. Par exemple, un hochement de tête signifie non et bouger la tête de gauche à droite signifie oui.

Sources

- *Analyse de Situation des Enfants en Albanie, Child Notices, UNICEF, 2015*
- *Affaires mondiales Canada, Centre d'apprentissage interculturel, Aperçus pays, Albanie*

Travailler avec des cultures différentes

Lorsque nous travaillons avec différentes cultures, il est important de :

- **être attentif aux questions pratiques et aux besoins de base - nourriture, vêtements, etc.** Cela peut être un moyen utile et concret d'instaurer et de développer la confiance avec les différentes cultures. Dans de nombreuses cultures, le fait d'offrir de la nourriture et l'hospitalité est un signe de respect.
- être attentif **au langage corporel, au ton de la voix, etc.** Par exemple, essayez de ne pas avoir l'air sévère et désagréable et évitez de vous tenir ensemble en groupes, car il peut être difficile pour autrui de s'approcher. Rappelez-vous que dans de nombreuses cultures, le contact physique entre hommes et femmes qui ne sont pas apparentés n'est pas considéré comme approprié. Pensez aussi à la tenue vestimentaire et à l'apparence et à la façon dont votre tenue pourrait être interprétée.
- **s'assurer qu'il y a des panneaux dans les langues locales et des images.** Avoir des photos (par exemple de vêtements, de nourriture, d'autobus, etc.) peut aider à communiquer avec autrui lorsqu'il y a des problèmes de langue et qu'aucun traducteur n'est pas disponible.
- **être attentif à l'ordre social.** Il est souvent important d'identifier les personnes clés au sein du groupe qu'il faut consulter ou auxquelles il faut d'abord prêter attention pour que les autres membres puissent parler. Par exemple, une femme plus âgée ou le chef de famille masculin.
- **collaborer avec les traducteurs** - Ne demandez pas seulement aux traducteurs de transmettre des messages, mais accompagnez-les pour que vous soyez inclus dans la discussion. Cela aide à développer les relations et à bâtir la confiance. Les traducteurs devraient également participer à la formation.
- **être proactif** - n'attendez pas toujours que les personnes demandent de l'aide. Aller à la rencontre de l'autre et demander si tout va bien est souvent compris intuitivement comme un désir d'aider.
- **se rappeler que les personnes qui sont différentes (de vous, les travailleurs) ne sont pas nécessairement les mêmes (entre elles)** - évitez de supposer que toutes les personnes du même pays, de la même famille ou culture locale suivent les mêmes règles de comportement, préférences etc. Assurez-vous de demander aux personnes ce qu'elles veulent et de respecter leurs choix.
- **être « maladroit » plutôt que « malin »** - bien que vous puissiez craindre d'insulter ou de bouleverser les enfants et les familles par manque de compréhension, il est plus sûr de demander que d'ignorer la signification des choses. Des questions comme « Pouvez-vous m'aider à comprendre pourquoi c'est important pour vous ? » peuvent aider à établir des relations de travail positives avec des personnes d'origines culturelles et ethniques différentes, car cela peut être perçu comme une façon de vouloir comprendre plutôt que de juger.
- **se rappeler que la culture ne doit jamais servir d'excuse à un abus** - ne présumez pas qu'un comportement particulier est une pratique culturelle et ne le sanctionnez donc pas comme étant acceptable. En cas de doute, demandez conseil à un collègue / superviseur ou à une agence spécialisée dans la protection de l'enfance.

- **travailler de manière ouverte et transparente** - en cas de doute, posez la question !
Discutez de vos idées, de vos hypothèses et de vos défis avec vos collègues et vos supérieurs afin qu'ils vous soutiennent.

Créer un espace sûr où les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer

Il peut être extrêmement difficile pour les enfants de parler de VBG et qu'il est essentiel de créer un espace où la sécurité émotionnelle et physique des enfants est assurée.

Dans la région où vous travaillez, que pourriez-vous faire pour créer un espace sûr pour les enfants et les jeunes ?

Qu'est-ce que le genre ?

Définition du genre : ⁶



Définition du sexe :

Le terme sexe désigne les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes. Ces caractéristiques sont congénitales (c.-à-d. celles avec lesquelles on naît) et leurs différences se limitent aux fonctions physiologiques de reproduction.⁷

Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ?

La violence liée au genre désigne « tout acte perpétré contre la volonté d'une personne sur la base de normes genrées et de relations de pouvoir inégales. Elle englobe les menaces de violence et de coercition. Elle touche les femmes, les filles, les hommes et les garçons ». ⁸

La **violence basée sur le genre** est « un terme générique pour tout acte nuisible qui est perpétré contre la volonté d'une personne et qui est fondé sur des différences socialement attribuées (c.-à-d., le genre) entre les hommes et les femmes. L'expression « **violence basée sur le genre** » est principalement utilisée pour souligner le fait que les différences de pouvoir structurelles et genrées entre les hommes et les femmes dans le monde entier exposent les femmes à de multiples formes de violence. Comme convenu dans la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993), cela comprend les actes qui infligent un préjudice ou des souffrances physiques, mentales ou sexuelles, les menaces de tels actes, la contrainte et autres privations de liberté, que ce soit en public ou dans la vie privée. Le terme est également utilisé par certains acteurs pour décrire certaines formes de violence sexuelle contre les hommes et/ou de violence ciblée contre les populations LGBTI, dans les cas où il fait référence à la violence liée à des normes genrées de masculinité et/ou d'identité de genre inéquitables. » ⁹

Le terme VBG est le plus souvent utilisé pour souligner comment l'inégalité systémique entre les hommes et les femmes agit comme une caractéristique unificatrice et fondamentale de la plupart des formes de violence perpétrées à l'encontre des femmes et des filles. Ce terme est également de plus en plus utilisé par certains acteurs pour souligner les dimensions genrées de certaines formes de violence contre les hommes et les garçons, en particulier certaines formes de violence sexuelle commises dans le but explicite de renforcer les normes inéquitables de masculinité et de féminité. Enfin, ce terme est également utilisé par certains

⁶ IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015

⁷ Ibid

⁸ UNHCR, <https://www.unhcr.org/sexual-and-gender-based-violence.html>

⁹ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing Risk, Promoting Resilience and Aiding Recovery (2015), p. 322.

acteurs pour décrire la violence perpétrée contre les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres, les intersexuels et les personnes qui s'interrogent (LGBTIQ). Violence qui, selon le HCDH, est « motivée par le désir de punir ceux qui sont considérés comme défiant les normes genrées ». ¹⁰

Types les plus courants de VBG chez les enfants et les jeunes

L'**abus sexuel** désigne « l'intrusion physique de nature sexuelle, réelle ou menaçante, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives ». ¹¹

Le terme **abus pédosexuel** est généralement utilisé pour désigner toute activité sexuelle entre un enfant et un membre de sa famille proche (inceste) ou entre un enfant et un adulte ou un enfant plus âgé ne faisant pas partie de la famille. Elle implique soit la force ou la coercition explicite, soit, dans les cas où le consentement ne peut être donné par la victime en raison de son jeune âge, la force implicite. ¹²

La **violence psychologique ou psychologique** est le fait d'infliger une douleur ou une blessure mentale ou émotionnelle. Exemples : menaces de violence physique ou sexuelle , intimidation, humiliation, isolement forcé, exclusion sociale, harcèlement, harcèlement verbal, attention non désirée, remarques, gestes ou mots écrits de nature sexuelle et/ou menaçante, destruction d'objets chers, etc. Le « harcèlement sexuel » est inclus dans cette catégorie de VBG. ¹³

L'**exploitation sexuelle des enfants** comprend l'exploitation des enfants à des fins de prostitution, définie à l'article 2 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2000) comme « l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme de contrepartie ». ¹⁴

La **violence sexuelle** comprend « au moins le viol/la tentative de viol, l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle ». La violence sexuelle est « tout acte sexuel, toute tentative d'obtenir un acte sexuel, tous commentaires ou avances sexuels non désirés ou tout acte de trafic de la sexualité d'une personne, en utilisant la contrainte, la menace de préjudice ou la force physique, par toute personne, quel que soit son lien avec la victime, dans tout contexte, notamment à la maison et au travail ». La violence sexuelle prend de nombreuses formes, notamment le viol, l'esclavage sexuel et/ou la traite des êtres humains, la grossesse forcée, le harcèlement sexuel, l'exploitation et/ou les abus sexuels et l'avortement forcé. ¹⁵

Mariage forcé et mariage d'enfants (aussi appelé mariage précoce). Le mariage forcé est le mariage d'une personne contre son gré. Le mariage d'enfants est un mariage formel ou une union informelle avant l'âge de 18 ans. Remarque : Même si certains pays autorisent le

¹⁰ IASC, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Actions, 2015

¹¹ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

¹² IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015

¹³ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 321

¹⁴ World Health Organization, Technical Brief

¹⁵ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

mariage avant l'âge de 18 ans, les normes internationales relatives aux droits de l'homme les classent dans la catégorie des mariages d'enfants, estimant que les moins de 18 ans ne sont pas en mesure de donner leur consentement éclairé. Par conséquent, le mariage d'enfants est une forme de mariage forcé car les enfants n'ont pas la capacité juridique d'accepter de telles unions.¹⁶

Le **viol** est une pénétration physique forcée ou contrainte - même si la contrainte est légère - du vagin, de l'anus ou de la bouche avec un pénis ou une autre partie du corps. Il comprend également la pénétration du vagin ou de l'anus avec un objet. Le viol comprend le viol conjugal et le viol anal/sodomie. Cette tentative est connue sous le nom de tentative de viol. Le viol d'une personne par deux auteurs ou plus est connu sous le nom de viol collectif.¹⁷

L'**agression sexuelle** est toute forme de contact sexuel non consensuel qui n'entraîne pas ou n'inclut pas la pénétration. Il peut s'agir, par exemple, d'une tentative de viol, d'un baiser, d'une caresse ou d'un toucher non désiré des organes génitaux et des fesses.¹⁸

Le **harcèlement sexuel** consiste en des avances sexuelles non désirées, des demandes de faveurs sexuelles et d'autres comportements verbaux ou physiques de nature sexuelle.¹⁹

La **mutilation génitale féminine (MGF)** renvoie à toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins externes ou d'autres lésions aux organes génitaux féminins pour des raisons non médicales.²⁰

La **violence physique** est un acte de violence physique qui n'est pas de nature sexuelle. Par exemple, frapper, gifler, étouffer, couper, bousculer, brûler, tirer ou utiliser une arme, une attaque à l'acide ou tout autre acte qui cause de la douleur, de l'inconfort ou des blessures.²¹

La **traite des êtres humains** est « ... le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus de pouvoir ou d'une situation de vulnérabilité ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre personne, à des fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues, la servitude ou le prélèvement d'organes. »²²

Déni de ressources, d'opportunités ou de services : Le déni de l'accès légitime aux ressources/biens économiques ou aux moyens de subsistance, à l'éducation, à la santé ou à d'autres services sociaux. Il peut s'agir, par exemple, d'une veuve empêchée de recevoir un héritage, d'un revenu pris de force par un partenaire intime ou un membre de la famille, d'une femme empêchée d'utiliser des contraceptifs, d'une fille empêchée d'aller à l'école, etc. L'abus

¹⁶ IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

¹⁹ Ibid.

²⁰ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 321

²¹ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

²² Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

économique est inclus dans cette catégorie. Certains actes de détention peuvent également relever de cette catégorie.²³

Le **travail domestique forcé** désigne les situations dans lesquelles des personnes sont contraintes de travailler par la violence ou l'intimidation, ou par des moyens plus subtils tels que l'accumulation de dettes, la rétention de papiers d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration.²⁴

L'échelle du problème

Dans le pays d'origine et sur le trajet

- Une ONG a constaté que, sur 125 femmes réfugiées et migrantes interrogées à bord du navire de recherche et de sauvetage Aquarius entre 2016 et 2017, **12 % ont déclaré avoir subi des violences sexuelles dans leur pays d'origine, 22 % pendant leur voyage et 42 % en Libye.**
- Selon l'OIM, environ **80 % des femmes nigérianes arrivées en Italie par la mer en 2016 ont été victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.** Sources : Nations Unies 2018, Oxfam 2017, UNICEF 2017, Non publié 2018, OIM 2017
- Une étude réalisée en 2017 par les partenaires d'Oxfam en Sicile a révélé que **30 des 31 femmes migrantes interrogées ont déclaré avoir été violées en Libye.**
- L'UNICEF a indiqué que **près de la moitié des 82 femmes réfugiées et migrantes interrogées en 2017 ont révélé avoir subi des violences ou des sévices sexuels le long de la route de la Méditerranée centrale.**

²³ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 321

²⁴ https://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/news/WCMS_237569/.../index.htm

Annexe 1.1 : Étude de cas sur la VBG

Identifier le type de VBG présent (Adapté du document de l'UNICEF, « Un enfant est un enfant »)

Étude de cas 1

Aimamo, 16 ans, et son frère jumeau ont été forcés de travailler dans une ferme en Libye pendant deux mois pour payer leurs passeurs. Il l'a décrit comme une sorte d'esclavage : Si vous essayez de fuir, ils vous tirent dessus et vous mourez. Si vous arrêtez de travailler, ils vous battent. ... Une fois, je me suis reposé cinq minutes et un homme m'a frappé avec une canne. Après le travail, ils vous enferment à l'intérieur.

Étude de cas 2

Des enfants réfugiés comme Malik, 16 ans, de Herat, en Afghanistan, décrivent avoir été battus et blessés par la police des frontières en Hongrie. Un passage à tabac par la police a disloqué le genou de Malik.³⁸ Un autre réfugié afghan, Karim, 16 ans, de Maidan Wardak, raconte qu'il a été battu par la police avec des bâtons à chacune des quatre ou cinq fois où il a tenté de franchir la frontière pour entrer en Hongrie. « Nous savons que c'est illégal », dit Karim, « mais nous n'avons pas d'autre moyen. Nous savons que c'est leur devoir, mais ils n'ont pas à nous battre parce que nous sommes des humains, nous aussi. » Lui et d'autres enfants migrants décrivent aussi des policiers qui utilisent du spray anti-agression et font attaquer des enfants par leurs chiens.

Étude de cas 3

À 17 ans, Mary a quitté le Nigeria pour échapper à une vie sans perspectives et sans personne sur qui compter. Elle a été présentée à Ben, qui a dit qu'il connaissait des gens en Europe et qu'il pouvait l'aider à trouver du travail et même payer ses dépenses - 25.000 euros. Mais ce qui était si prometteur au départ s'est vite transformé en cauchemar.

Quand elle est arrivée en Libye, son point de départ pour l'Europe, Ben a montré son vrai visage. « Tout ce que Ben... disait - que nous serions bien traités et que nous serions en sécurité - était faux. C'était un mensonge », dit-elle. Beaucoup de filles détenues avec Mary pendant les trois mois qu'elle a passés au Gharyan ont été violées, y compris Mary elle-même. Ben a menacé de la livrer à quelqu'un d'autre et de la laisser en Libye. Puis, il l'a violée.

Son épreuve en Libye s'est poursuivie pendant des mois ; elle et les autres filles ont été emmenées à Tripoli, puis à Sabratha. Elles étaient détenues dans une maison, privées de nourriture, sans personne à contacter pour obtenir de l'aide. « Je voulais m'enfuir, mais je ne pouvais pas, je n'avais pas d'argent, pas de téléphone. Je ne savais même pas où m'échapper », dit-elle.

Enfin embarquées sur un bateau pour l'Italie, Mary et ses compagnes de captivité ont dû être secourues par les garde-côtes italiens. Une autre fille, qui avait déjà fait le voyage une fois et revenait après avoir été déportée, dit à Marie ce qui l'attendait maintenant. « Elle m'a dit qu'on allait nous utiliser comme prostituées. »

Étude de cas 4

Karim, 16 ans, de Maidan Wardak, Afghanistan, a manqué d'argent alors qu'il se rendait en Europe. Pour subvenir à ses besoins et financer son voyage, il a passé huit mois à fabriquer des t-shirts et des pantalons pour un fabricant de textile à Istanbul, en Turquie. Un ami, également enfant travailleur, lui avait parlé de l'entreprise. C'était un travail éreintant qui l'obligeait à soulever des caisses de 40 à 50 kg. Pour environ 30-40 liras par jour, il travaillait de 14 à 15 heures par jour, six jours par semaine, jusqu'à ce qu'il gagne les 3.000 euros dont il avait besoin pour poursuivre son trajet.

Document 2.2 : Protection de l'enfance et sauvegarde

Que sont les droits de l'enfant ?

L'accord international le plus important qui garantit les droits des enfants, y compris le droit à la protection, est la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) de 1989.

Le document complet se trouve à l'adresse :

https://downloads.unicef.org.uk/wp-content/uploads/2010/05/UNCRC_united_nations_convention_on_the_rights_of_the_child.pdf?_ga=2.269208754.210365770.1560956883-869678471.1560956883

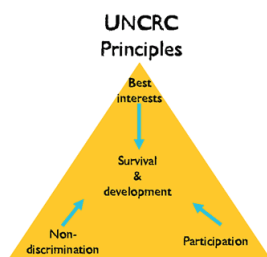
Qu'est-ce que la protection de l'enfance ?

La définition de la protection de l'enfance, telle que convenue par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance, est « la prévention de la maltraitance, de la négligence, de l'exploitation et de la violence à l'égard des enfants, et les mesures prises pour y faire face. » Ainsi, la protection de l'enfance n'est pas la protection de tous les droits de l'enfant, mais renvoie plutôt à un sous-ensemble de ces droits.

La protection de l'enfance dans les situations d'urgence comprend des activités spécifiques menées par les acteurs de la protection de l'enfance, qu'ils soient nationaux ou communautaires, et/ou par le personnel humanitaire appuyant les capacités locales. Elle comprend également des activités dans d'autres secteurs humanitaires qui ont pour effet d'améliorer la sécurité des enfants, même lorsque ce n'est pas leur but spécifique.

Principes directeurs de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE)

Quatre grands principes (voir schéma ci-dessous) guident toute intervention auprès des enfants dans tous les contextes. Ils sont essentiels pour comprendre comment mettre pleinement en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Ils fournissent les moyens par lesquels les articles de fond sont interprétés et réalisés. Conformément au principe de l'indivisibilité des droits de l'homme, chacun des principes directeurs doit être examiné parallèlement à chaque article.



Le respect de ces principes est particulièrement difficile lorsqu'il s'agit d'intervenir dans des contextes complexes, car c'est à ce moment qu'il y a de nombreuses priorités concurrentes et que la possibilité d'ignorer ces principes augmente.

Survie et développement

Les enfants ont le droit d'être protégés et d'avoir la possibilité de se développer mentalement, émotionnellement, physiquement et spirituellement.

Non-discrimination

Tout le monde doit être traité sur un pied d'égalité, indépendamment de facteurs tels que le sexe, la race, la religion ou l'appartenance ethnique.

Intérêt supérieur de l'enfant

L'intérêt supérieur de l'enfant est la préoccupation première, ce qui signifie qu'il faut penser d'abord aux enfants, dans toutes lois ou toutes actions.

Participation

Les enfants ont le droit d'être entendus et de faire connaître leurs opinions sur les questions qui les concernent.

Qu'est-ce que la sauvegarde ?

Terres des hommes définit la sauvegarde comme « la responsabilité qui incombe aux organisations de s'assurer que leur personnel, leurs opérations et leurs programmes ne nuisent pas aux enfants, c'est-à-dire qu'ils n'exposent pas les enfants à des risques de maltraitance et d'abus et que toute préoccupation de l'organisation concernant la sécurité des enfants dans les communautés où ils travaillent, soit signalée aux autorités appropriées ».

Il s'agit à la fois d'actions préventives visant à réduire au minimum les risques de dommages et d'actions réactives visant à garantir que les incidents susceptibles de se produire soient traités de manière appropriée. La sauvegarde implique un devoir de protection plus large à l'égard des enfants plutôt que de se contenter de défendre leur droit à la protection (tel que défini dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989) - mais elle concerne principalement la maltraitance et le bien-être, plutôt que la promotion et la protection des droits des enfants en général.

Principes de la protection de l'enfance

Principe 1 : Évitez d'exposer les personnes à d'autres préjudices en raison de vos actions

Principe 2 : Garantissez l'accès des individus à une assistance impartiale

Principe 3 : Protégez les personnes contre les dommages physiques et psychologiques résultant de la violence et de la coercition

Principe 4 : Aidez les personnes à faire valoir leurs droits, à avoir accès aux recours disponibles et à se remettre des effets de la violence

Principe 5 : Renforcez les systèmes de protection de l'enfance

Principe 6 : Renforcez la résilience des enfants dans l'action humanitaire

Normes de protection contre la violence basée sur le genre

Tous les enfants sont informés et protégés contre la violence sexuelle et la violence basée sur le genre et ont accès à des services d'intervention adaptés à leur âge, leur sexe, leur stade de développement, leur handicap et leur contexte culturel/religieux.

Les actions clés sur lesquelles il convient de se concentrer comprennent :

1. Préparation

- Collaborer et se coordonner avec les groupes de coordination et les acteurs de la VBG
- Collecter et analyser des informations sur les risques existants de violence basée sur le genre et de violence sexuelle
- Cartographier les types et les capacités des prestataires de services formels et informels existants

2. Réponse

A. Atténuation des risques

- Renforcer la capacité des communautés à identifier et à traiter les risques de VBG/VS
- Surveiller et traiter régulièrement les risques de VBG/VS

B. Réponse

- Élaborer/renforcer et mettre à jour régulièrement les voies d'orientation
- Renforcer la capacité des prestataires de services formels et informels à fournir des services adaptés aux enfants
- Services de gestion de cas complets et appropriés
- Assurer une protection de remplacement, conformément à la législation et aux politiques nationales
- Fournir des informations sur les droits et les possibilités de signalement

C. Prévention

- Autonomiser et soutenir les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux par le biais de l'éducation et de la formation
- Travailler avec les communautés, les familles et les jeunes pour s'attaquer aux normes sociales et culturelles qui sous-tendent la VBG/VS

Document 2.3 : VBG : Quels sont les signes ? Quelles en sont les conséquences ?

Exercice : Qui est le plus risqué ?

Cette fiche contient un certain nombre de scénarios courts. Dans vos groupes, examinez chaque situation et :

1. Décidez si vous pensez que l'enfant est à risque, et pourquoi.
2. Classez l'ordre des scénarios en fonction du risque - du plus risqué au moins risqué.

Scénario :

1. Un garçon de 17 ans voyageant avec un ami âgé de 19 ans.
2. Un garçon de 13 ans voyageant avec son oncle et plusieurs autres jeunes hommes.
3. Une fillette sourde de 10 ans voyageant avec sa mère.
4. Une fillette de 3 ans voyageant avec son père et sa mère enceinte.
5. Une fillette de 3 ans voyageant avec son père et sa mère (qui n'est pas enceinte).
6. Un garçon de 7 ans qui a un handicap physique et qui voyage avec ses frères et sœurs, sa mère, son père et sa grand-mère.
7. Une fillette de 7 ans voyageant avec sa mère et d'autres membres de sa famille élargie et amis.
8. Une fillette de 15 ans voyageant avec son père seul.
9. Une jeune fille de 15 ans voyageant avec son père et plusieurs autres membres de sa famille, dont une tante.

Vulnérabilité et risque de VBG

La **VULNÉRABILITÉ** correspond aux caractéristiques ou circonstances qu'une personne possède ou dans lesquelles elle se trouve, et qui peuvent la rendre susceptible de subir un préjudice.

Le **RISQUE** est lié à la nature du préjudice lui-même et à la probabilité que le risque se manifeste. Cela inclut la prise en compte des influences protectrices.

Par exemple : Un enfant handicapé peut être très vulnérable aux mauvais traitements, mais s'il a une famille aimante et un bon réseau de soutien, il peut être à faible risque. Un enfant qui vit avec sa famille et va à l'école peut être considéré comme moins vulnérable, mais si son père boit et est violent, l'enfant risque fort d'être victime de violence et de négligence.

Il est important que toutes les personnes qui travaillent avec les enfants ou qui entrent en contact avec eux soient en mesure d'identifier rapidement les enfants qui risquent d'être maltraités ou qui ont besoin d'une évaluation ou d'un soutien supplémentaire.

Signes avant-coureurs

Soyez à l'affût de l'un ou l'autre des **indicateurs suivants**, car ils peuvent être un signe que l'enfant est en danger et a besoin de protection. Dans ces cas, vous devez consulter une organisation pour enfants plus spécialisée ou renvoyer vers un intervenant compétent afin qu'une évaluation plus détaillée de l'enfant puisse être faite :

1. Dans toute situation où il y a un signe ou un signalement d'abus physique ou sexuel (par exemple ecchymoses, infections, etc.)
2. Lorsqu'un enfant semble avoir peur de ses parents ou d'autres adultes avec lesquels il voyage
3. Les enfants qui voyagent seuls ou en groupe, mais sans adultes
4. Les enfants qui voyagent avec des adultes avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté et qui ne sont pas accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal
5. Lorsque les parents semblent ne pas se soucier de ou ne pas savoir où se trouvent leurs enfants, ou de leur bien-être
6. Les enfants qui ont faim ou qui n'ont pas de vêtements appropriés - et le parent n'essaie pas d'obtenir de l'aide
7. Les enfants malades dont le parent refuse le traitement médical
8. Les parents qui sont agressifs physiquement ou verbalement avec leurs enfants - surtout si l'enfant est plus jeune
9. Si un enfant demande à être séparé de sa famille
10. Si un enfant dit qu'il est malheureux / maltraité.

Signes de violence basée sur le genre

Chez les enfants et les jeunes, nous pouvons observer les signes physiques et sociaux de VBG suivants :

Signes physiques

- Douleur, changement de couleur, plaies, coupures, saignements ou pertes dans les organes génitaux, l'anus ou la bouche ;
- Douleur persistante ou récurrente pendant la miction et/ou les selles ;
- Accidents d'incontinence non liés à l'apprentissage de la propreté ;
- Perte ou gain de poids ;
- Manque de soins personnels.
- Émotionnel et comportemental

Signes sociaux

- Un enfant voyageant avec des adultes qui ne semblent pas avoir de lien de parenté avec lui.
- Une fille voyageant avec un groupe d'hommes ou de garçons plus âgés.
- Des enfants se réunissant seuls avec un travailleur humanitaire à des moments bizarres.
- Un enfant ayant soudainement accès à de l'argent inexplicé, à des cadeaux, à de l'aide supplémentaire, etc. (cela pourrait indiquer qu'il a été victime de rapports sexuels forcés, transactionnels ou de survie)

Signes comportementaux et émotionnels : Enfants de 5 à 9 ans²⁵

- Pleurer, gémir, crier plus que d'habitude.
- S'accrocher ou s'attacher de façon inhabituelle aux personnes qui s'occupent d'eux.
- Refuser de quitter des lieux « sûrs ».
- Difficulté à dormir ou, au contraire, dormir constamment.
- Perte de la capacité de converser, perte du contrôle de la vessie et autres régressions développementales.
- Manifester des connaissances ou de l'intérêt pour des actes sexuels inappropriés à leur âge.
- Peur de certaines personnes, de certains lieux ou de certaines activités, ou d'être attaqué.
- Se comporter comme un bébé (faire pipi au lit ou vouloir que les parents les habillent).
- Refus soudain d'aller à l'école.
- Le fait de toucher beaucoup leurs parties intimes.
- Éviter la famille et les amis ou, de façon générale, se tenir à l'écart.
- Refuser de manger ou vouloir manger tout le temps.

Signes comportementaux et émotionnels : Jeunes de 10 à 19 ans²⁶

- Dépression (tristesse chronique), pleurs ou engourdissement émotionnel.
- Cauchemars ou troubles du sommeil.
- Problèmes à l'école ou évitement de l'école.
- Montrer de la colère ou exprimer des difficultés dans ses relations avec ses pairs, se battre avec les autres, désobéir ou manquer de respect à l'autorité.
- Adopter un comportement d'évitement, y compris l'éloignement de la famille et des amis.
- Comportement autodestructeur (drogues, alcool, auto-mutilations).
- Évolution dans les résultats scolaires.
- Avoir des problèmes d'alimentation, comme manger tout le temps ou ne pas vouloir manger.
- Pensées ou tendances suicidaires.
- Auto-mutilation
- Parler d'abus, avoir des flashbacks d'abus.

²⁵ Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (IRC) 2019.

²⁶ Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (IRC) 2019.

Approche axée sur les victimes et fondée sur les forces

L'approche centrée axée sur la victime²⁷ reconnaît le fait que chaque personne est unique, réagit différemment à la violence sexuelle et basée sur le genre, et a des besoins différents. Cette approche favorise le respect des droits des victimes en les plaçant au centre du système de soutien. L'approche axée sur les victimes devrait être appliquée par tous ceux qui sont en contact avec les victimes, quel que soit leur rôle dans la communauté ou leur position professionnelle.

- Faites preuve de respect en témoignant d'attention, en traitant la victime avec dignité et en respectant les décisions de la victime.
- Respectez la confidentialité.
- Assurez la sécurité de la victime.
- Appliquez ces principes sans discrimination.

Une approche fondée sur les forces se concentre sur les forces et la résilience des enfants et des jeunes, et pas seulement sur les défis et les risques auxquels ils ont été confrontés.

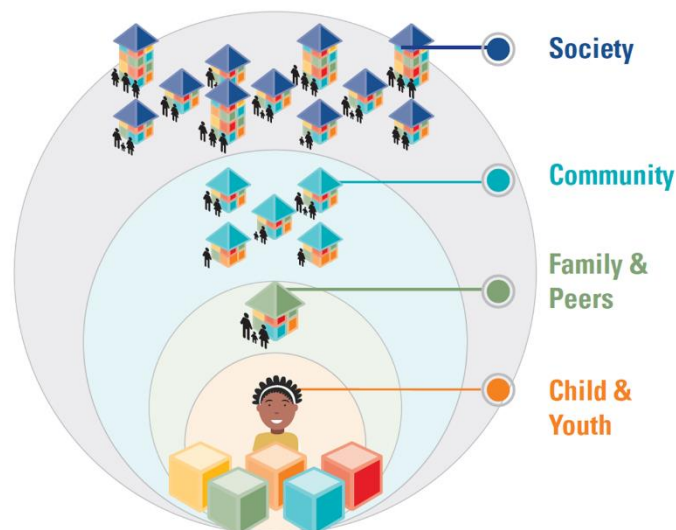
²⁷ Manuel de formation du HCR sur la prévention et la gestion de la violence sexuelle et basée sur le genre. 2016.

Document 2.4 : Prévention de la violence basée sur le genre Évaluation des risques et analyse du contexte

Outil d'évaluation des risques de VBG²⁸

Cet outil est adapté du modèle social écologique de l'UNICEF et de la Commission des femmes migrantes : Urban Gender-Based Violence Risk Assessment Guidance : Identifying Risk Factors for Urban Migrants

1 Comme le soulignent le Modèle social écologique de l'UNICEF et le Cadre d'appui au bien-être de Terre des Hommes, il y a 4 niveaux de contexte qui doivent être compris et évalués afin d'offrir des programmes et un soutien efficaces et significatifs aux enfants. Ces niveaux comprennent l'individu, les relations, la communauté et la société.



Grâce à des modèles comme celui-ci, nous pouvons commencer à explorer l'expérience complète de l'enfant et à mettre en œuvre des normes de protection qui porteront à la fois sur la prévention et l'intervention.

Le Modèle écologique social fournit un cadre pour nous aider à identifier les signes de risques :²⁹

Au niveau individuel : Quels sont les antécédents personnels et les facteurs de risque qui peuvent augmenter la probabilité qu'un enfant ou un jeune soit victime de violence basée sur le genre ? Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience de l'individu.

Les **relations personnelles** telles que la famille, les amis, les partenaires intimes et les pairs peuvent influencer les risques de devenir une victime de violence basée sur le genre.

²⁸ Adapté de Women's Migrant Commission : Urban Gender-Based Violence Risk Assessment Guidance: Identifying Risk Factors for Urban Migrants

²⁹ <https://www.who.int/violenceprevention/approach/ecology/en/>

Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience des relations personnelles.

Les **contextes communautaires** dans lesquels il existe des relations sociales, comme les écoles, les quartiers et les lieux de travail, et qui influencent également la violence basée sur le genre. Les facteurs de risque peuvent inclure la pauvreté, la migration et l'existence d'un trafic d'êtres humains et d'exploitation. Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience de la communauté.

Les **facteurs sociaux et culturels** : influencent le fait que la violence basée sur le genre est encouragée ou inhibée. Cela inclut l'existence de lois et législations en matière de VBG, de politiques économiques et sociales, ainsi que de normes sociales et culturelles telles que celles concernant la domination masculine sur les femmes, la domination parentale sur les enfants et les normes culturelles qui appuient la VBG.

Cet outil d'évaluation vous guidera à travers ces quatre niveaux avec une série de questions pour commencer à évaluer le risque de violence basée sur le genre qui est présent dans votre contexte.

Document 2.5 : Outil d'évaluation des risques de VBG pour les enfants et les jeunes

Veillez répondre aux questions ci-dessous pour évaluer le risque de violence basée sur le genre dans les régions où vous travaillez.

Enfant/jeune

Questions	Réponse	Remarques
Quelles expériences les enfants/jeunes ont-ils vécues dans leur pays d'origine ou au cours de la migration qui ont pu les mettre en danger ?		
Y a-t-il des facteurs de risque individuels qu'il est important de noter ?		
Jeunes filles Dans quelle mesure la vie des jeunes filles migrantes dans votre région diffère de la vie des jeunes garçons migrants ?		

Relations (famille, amis, etc.)

<p>Dans quelles circonstances les enfants migrants sont-ils laissés seuls à la maison (p. ex. lorsque les parents travaillent) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce sûr ou dangereux pour eux ? • Y a-t-il des personnes en particulier qui sont dangereuses pour eux à proximité de l'endroit où ils vivent ? (p. ex. autres locataires, propriétaires, voisins, etc.) 		
<p>Les enfants/jeunes migrants sont-ils impliqués dans des amitiés/relations qui les mettent en danger ?</p>		
<p>Les enfants/jeunes migrants ont-ils des parents ou des personnes qui les prennent soin d'eux ?</p>		

Communauté

Questions	Réponse	Remarques
<p>Dans quelles circonstances les enfants et/ou les jeunes migrants sortent-ils de chez eux ou de leur lieu de séjour ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce considéré comme sûr ou dangereux pour eux d'être à l'extérieur de leur logement ? Dans quelles circonstances ? • Est-ce différent pour les garçons et les filles ? 		
<p>Les environs sont-ils plus dangereux pour les enfants et les jeunes migrants que pour les enfants de la communauté d'accueil ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi les jeunes filles migrantes pourraient-elles être moins en sécurité que les jeunes filles de la communauté d'accueil ? 		
<p>Les enfants et les jeunes migrants vont-ils à l'école ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce différent pour les garçons et les filles ? • Quelles sont les raisons pour lesquelles ils n'y vont pas ? <p>Pour ceux qui n'y vont pas : allaient-ils à l'école avant ? Désirent-ils retourner à l'école ?</p>		

<p>Les enfants et les jeunes migrants sont-ils moins en sécurité que les enfants et les jeunes de la communauté d'accueil à l'école (s'ils y vont) ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont-ils la cible de moqueries parce qu'ils sont des migrants ? • Les enseignants les traitent-ils de la même manière qu'ils traitent les élèves de la communauté d'accueil ? Est-ce différent pour les garçons et les filles ? • Que pourrions-nous faire pour rendre l'école plus sûre pour les filles et les garçons migrants ? • Comment se rendent-ils à l'école et en reviennent-ils, et sont-ils en sécurité pendant ces trajets ? Est-ce différent pour les garçons et les filles ? 		
<p>Les enfants et les jeunes migrants ont-ils tendance à avoir un emploi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels types d'emplois ont-ils tendance à occuper ? Sont-ils différents pour les garçons et les filles ? • Où sont ces emplois ? (p. ex. à l'extérieur ou à l'intérieur, dans des habitations, à l'usine ou dans des bureaux) • Qu'est-ce qui rend le travail dans ces emplois sûr ou dangereux pour eux ? Est-ce différent pour les garçons et les filles ? • Que pourrions-nous faire pour rendre ces emplois plus sûrs pour les filles et les garçons migrants ? 		

<p>À quels programmes ou activités pour les enfants ou les jeunes participent-ils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'ils aiment ou n'aiment pas dans ces activités ? • Qu'est-ce qui, le cas échéant, fait qu'ils se sentent plus en sécurité ou mieux protégés dans le cadre de ces activités ? • Comment se rendent-ils à ces activités et comment rentrent-ils chez eux ? Qu'est-ce qui fait qu'ils se sentent en sécurité, ou pas, lorsqu'ils y vont ou lorsqu'ils rentrent chez eux ? • Que pourrions-nous faire pour rendre les programmes et activités plus inclusifs pour les enfants et les jeunes migrants ? 		
<p>Quels organismes ou services les jeunes filles consultent-elles le plus ?</p>		
<p>Comment les jeunes filles obtiennent-elles des informations sur les programmes et services destinés aux migrants ou aux enfants/jeunes migrants ?</p>		

<p>Quels sont certains obstacles ou freins à la participation des jeunes filles à ces services ?</p>		
<p>Les jeunes filles ont-elles accès à l'information sur la VBG et les questions de santé sexuelle et reproductive, y compris la grossesse et les menstruations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment et où les filles peuvent-elles obtenir ces informations ? 		
<p>Les jeunes filles connaissent-elles les organisations ou les activités qui fournissent des informations sur la VBG et la santé sexuelle et reproductive ?</p>		
<p>Les jeunes filles connaissent-elles des programmes ou des activités qui s'adressent spécifiquement aux jeunes filles - filles migrantes ou filles de la communauté d'accueil ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des espaces sûrs réservés aux jeunes filles ? 		

<p>À quel âge les filles de votre communauté ont-elles tendance à se marier ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce le même âge auquel elles se marieraient dans leur [pays d'origine] ? • Que pensent les filles de se marier à cet âge ? 		
<p>Quels sont les comportements dans la communauté qui peuvent causer du tort aux enfants et aux personnes vulnérables ?</p>		

Culture/Société

Les informations ci-dessous vous aideront à évaluer l'environnement de risque et à déterminer quelles protections peuvent exister.

Ressources juridiques

Questions	Réponse	Remarques
<p>Quels sont les organismes gouvernementaux, les organisations ou l'autorité légale responsables de la protection des enfants et des personnes vulnérables ?</p>		
<p>Existe-t-il une législation régissant le bien-être, la protection et la sauvegarde des enfants et des personnes vulnérables ?</p>		
<p>Quelles sont les conventions internationales (notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant) dont le pays est signataire ou qu'il a ratifiées ?</p>		
<p>Quelle est la politique ou la position locale en matière d'enquêtes sur les agressions criminelles contre des enfants ou des personnes vulnérables, et quelle est la probabilité de poursuites pour de telles infractions ?</p>		
<p>Quel est l'âge légal du consentement dans le pays et législation en la matière ?</p>		

Autres organisations

Questions	Réponse	Remarques
<p>Quels sont les services de santé ou autres auxquels les victimes peuvent avoir accès ?</p>		
<p>Quelles ONG, autres organisations, organismes compétents ou réseaux professionnels s'occupent des questions de sauvegarde/protection ?</p>		
<p>Existe-t-il des institutions académiques travaillant sur les droits de l'enfant/des personnes vulnérables ?</p>		

Document 2.6 : Risques de VBG et atténuation/prévention

Nous allons maintenant travailler sur les risques que vous avez identifiés dans le module précédent en mettant en place un plan d'action pour atténuer ces risques.

En vous basant sur les risques que vous avez identifiés dans la section précédente, discutez avec votre groupe de la façon dont vous atténuez les risques et commencerez à miser sur vos forces et à mettre en place une protection de l'enfance.

Un aspect clé sur lequel nous devons nous concentrer lorsque nous mettons en place des mesures d'atténuation des risques est de trouver les forces et les ressources que les enfants et les jeunes migrants ont ou ont dans leurs relations ou dans leur communauté.

Pour cet exercice, nous nous concentrerons sur les mesures d'atténuation au niveau communautaire que vous pourrez peut-être mettre en place dans le cadre de votre travail.

Exercice de groupe

Étape 1 :

En groupe, discutez des risques que vous avez découverts, ainsi que des forces au niveau de la communauté relevées lors de l'exercice précédent.

Risques identifiés	
Forces identifiées	

Discutez de certaines stratégies d'atténuation ou de prévention que vous pourriez mettre en place pour tirer parti des forces et traiter les risques. Il peut s'agir de stratégies pour que vos activités soient mieux adaptées aux enfants et aux jeunes afin de les sensibiliser à la violence basée sur le genre.

Mesures d'atténuation possibles

--

Étape 2 :

Concevez la stratégie d'atténuation/prévention et un plan d'action sur comment mettre cela en place à votre retour au travail. Soyez créatif lors de cet exercice. Vous pouvez dessiner la stratégie ou l'écrire sous forme de plan.

Risque identifié	
Stratégie d'atténuation choisie	
Plan de mise en œuvre	
Étape 1	
Étape 2	
Étape 3	




Soyez prêt à présenter vos idées et votre stratégie à l'ensemble du groupe.

Plan d'action

Quels sont les principaux plans d'action que vous pourrez mettre en place lorsque vous retournerez sur votre lieu de travail ?

Document 2.7 : Réflexions à la fin du jour 1

À la fin de la première journée, veuillez noter ce qui suit :

Émotions pendant la journée 	Du stress ou des défis ? 	Comment avez-vous géré le stress ? 

Document 2.8 : Réagir à la violence basée sur le genre

Principes directeurs pour le travail avec les enfants/jeunes victimes de violence basée sur le genre³⁰

La première étape pour travailler avec un(e) enfant et un(e) jeune victime de VBG est d'assurer une approche centrée sur la victime qui inclut :



1. Promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune

L'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune est essentiel à une bonne prise en charge. L'un des intérêts des enfants et des jeunes à prendre en compte en priorité est d'assurer leur sécurité physique et émotionnelle - en d'autres termes, leur bien-être - tout au long de leurs soins et de leur traitement. Toutes les mesures devraient faire en sorte que les droits des enfants et des jeunes à la sécurité et au développement continu ne soient jamais compromis.

2. Assurer sécurité et confort

La sécurité, la sûreté et le confort de la victime sont la priorité numéro un. Les enfants et les jeunes qui signalent être victimes de violence basée sur le genre ont besoin de réconfort, d'encouragement et de soutien de la part des prestataires de services.

3. Garantir la confidentialité appropriée

Les renseignements sur l'expérience de violence vécue par un enfant ou un jeune devraient être recueillis, utilisés, partagés et conservés de façon confidentielle. Dans certains endroits où les prestataires de services sont tenus, en vertu de la législation locale, de signaler les cas de maltraitance d'enfants aux autorités locales, les procédures de signalement obligatoires devraient être communiquées aux enfants et à ceux qui prennent soin d'eux au début de la prestation des services. Dans les situations où la santé ou la sécurité d'un enfant est en danger, il existe des limites à la confidentialité afin de protéger l'enfant.

³⁰ Adapté du Guide GVB de l'IASC et du Guide de l'IRC sur les soins aux enfants victimes d'abus sexuels

4. Décision

Les enfants et les jeunes ont le droit de participer aux décisions qui ont des répercussions sur leur vie. Le niveau de participation de l'enfant à la prise de décisions devrait être adapté à son degré de maturité et à son âge.

5. Non-discrimination et inclusivité

Tous les enfants et les jeunes devraient bénéficier d'un traitement égal et équitable.

6. Respect

Nous devons en tout temps respecter les enfants et les jeunes.

But = Renforcer la résilience des enfants et des jeunes

Quand on travaille avec des enfants et des jeunes, il faut avoir la conviction qu'ils sont des individus résilients. En mettant en œuvre les principes ci-dessus, nous pouvons miser sur les capacités et les forces uniques de chaque enfant et de chaque jeune, et sur sa capacité de guérir. Il incombe aux prestataires de services d'identifier et de mettre à profit les forces naturelles de l'enfant et du jeune dans le cadre du processus de rétablissement et de guérison.

Principales croyances et attitudes adaptées aux enfants et aux jeunes

Avant de travailler avec des enfants, nous devons nous assurer que nous avons les bonnes attitudes. Il s'agit notamment de savoir que les enfants et les jeunes ont les droits suivants :

- ✓ Développement sain.
- ✓ Soins, amour et soutien.
- ✓ Être entendus et impliqués dans les décisions qui les concernent.
- ✓ Vivre une vie sans violence.
- ✓ L'information communiquée devrait être partagée d'une manière qu'ils comprennent.

En outre, il existe des croyances spécifiques qui sont absolument vitales pour les prestataires de services lorsqu'ils travaillent avec des victimes de violence basée sur le genre. Ces prestataires doivent être convaincus que les enfants et les jeunes :

- ✓ Disent la vérité concernant la VBG.
- ✓ Ne sont pas en faute pour avoir été victimes de VBG.
- ✓ Peuvent se rétablir et guérir de la VBG.
- ✓ Ne doivent pas être stigmatisés, humiliés ou ridiculisés.

Les adultes, y compris les soignants et les prestataires de services, ont la responsabilité d'aider un enfant ou un jeune à guérir en les croyant et en ne les rendant pas responsables des actes de VBG qu'ils ont subis.

Annexe 1.3 : Signes de la VBG, conséquences et résilience - Étude de cas

Les groupes liront l'étude de cas et en présenteront ensuite les grandes lignes :

1. Quels sont les risques et les vulnérabilités auxquels les enfants sont confrontés ?
2. Quels sont les signes d'une VBG ?
3. Quels sont certains points de résilience pour les enfants ?

Étude de cas

Une famille est arrivée au centre d'accueil où vous travaillez. Il y a une mère, un père et quatre enfants ; un garçon de 14 ans, une fille de 13 ans, une petite fille de 4 ans et un petit garçon de 18 mois. La famille voyage en groupe avec sa famille élargie.

La famille vient de Syrie et ils ont payé un passeur pour les aider à se rendre en Europe. Ils indiquent que le voyage a été extrêmement difficile et qu'ils ont vu beaucoup de « choses horribles » en cours de route.

Une fois arrivée, la priorité de la famille était d'obtenir de la nourriture et des vêtements chauds. Maintenant que leurs besoins immédiats ont été satisfaits, les hommes sont partis à la recherche de plus d'informations sur les voyages, tandis que les femmes et les enfants sont allés se reposer dans un espace adapté aux enfants.

Le bébé de 18 mois rit et joue avec des jouets. Il sourit et échange avec ses frères et sœurs et les autres enfants. La petite fille de 4 ans est timide et ne semble parler à personne, même à sa famille. À un moment donné, sa mère sort pour parler à quelqu'un. La petite fille remarque que sa mère est partie et commence à paniquer. La mère revient et la fillette est réconfortée.

Le garçon de 14 ans semble s'ennuyer. Il parle un peu anglais et vous dit qu'il veut aller chercher son père.

La fille de 13 ans joue avec d'autres enfants. Puis elle se lève et demande si quelqu'un peut l'emmener aux toilettes. Les femmes répondent qu'elles sont fatiguées et qu'elle doit y aller seule. Elle a l'air nerveuse.

Document 2.9 : Principes de signalement de la VBG³¹³²

Les informations ci-dessous portent sur la meilleure façon de soutenir un enfant ou un jeune qui signale un cas de violence basée sur le genre. Il peut y avoir des cas où vous soupçonnez l'existence de violence basée sur le genre ou que quelqu'un d'autre vous l'a signalée. Dans ces situations, discutez du signalement avec un superviseur et suivez les lignes directrices en matière de signalement obligatoire dans la région où vous travaillez.

Soutenir un enfant ou un jeune victime de violence basée sur le genre

Les conseils suivants sont basés sur les principes des premiers secours psychologiques ainsi que sur les conseils de l'IASC sur la manière d'aider les victimes de la violence basée sur le genre.



- Répondez aux besoins immédiats, comme les soins médicaux. Les enfants et les jeunes victimes de violence basée sur le genre peuvent également avoir besoin de vêtements après une agression pour se sentir en sécurité ou retrouver un sentiment de dignité. Parfois, le simple fait d'offrir un verre d'eau ou un mouchoir en papier peut être d'un grand réconfort.
- Portez attention à la communication non verbale ou au langage corporel de l'enfant ou du jeune.
- Demandez-vous si l'enfant/le jeune semble effrayé ou anxieux.
- Demandez-vous si l'enfant/le jeune semble souffrir ou être blessé.
- Soyez attentif à votre propre communication non verbale et à votre langage corporel. Si vous dites que vous êtes calme, mais que votre corps montre des signes de détresse et de colère, l'enfant sera moins susceptible de se sentir en sécurité.

³¹ IRC Manual. Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (2019).

³² Comment soutenir les victimes de violence basée sur le genre lorsqu'il n'y a pas d'acteur spécialisé dans la VBG dans votre région.



Écouter

Aptitudes communicationnelles

La façon dont nous communiquons avec les enfants et les jeunes est fondamentale pour s'assurer qu'ils se sentent en sécurité pour signaler tout acte de violence basée sur le genre et qu'ils se sentent soutenus une fois la divulgation faite. Nous devons communiquer immédiatement que nous les croyons, notre attention et notre empathie afin que la victime de la VBG soit prête à s'engager davantage, aidant ainsi le prestataire à offrir les soins et le traitement appropriés.

Les principes directeurs qui guident les discussions avec les enfants et les jeunes sont les suivants :

Instruire, réconforter, soutenir et rassurer l'enfant

- Restez aussi calme que possible. Autorisez l'enfant à partager et parler autant qu'il le souhaite.
- Laissez toujours l'enfant finir sa phrase avant de réagir, même si vous êtes très inquiet à son sujet.
- Posez des questions ouvertes afin de permettre à l'enfant d'utiliser ses propres mots pour décrire son expérience.
- Évitez les questions oui/non et les questions à choix multiples.

Utilisez des énoncés réconfortants tels que :

- ✓ Je te crois
- ✓ Ce n'est pas ta faute
- ✓ Je suis content que tu me l'aies dit
- ✓ Tu es très courageux de parler avec moi

Ne faites pas de mal

Ne vous mettez pas en colère contre un enfant, ne le forcez pas à répondre à une question à laquelle il n'est pas prêt à répondre, ne le forcez pas à parler de la violence basée sur le genre avant qu'il ne soit prêt, ou ne lui demandez pas de répéter plusieurs fois son récit d'abus à différentes personnes.

Exprimez-vous de façon à ce que les enfants et les jeunes comprennent

Veillez à vous adresser aux enfants et aux jeunes en fonction de leur âge et de leur stade de développement.

Soyez attentif à la communication non verbale

Soyez attentif aux signes qui indiquent que l'enfant ou le jeune est perturbé par la conversation. Cessez la conversation si l'enfant ou le jeune est perturbé. Son souhait doit être respecté s'il ne veut plus parler.

Valorisez l'enfant ou le jeune

- ✓ Respecter l'opinion, les croyances et les pensées de l'enfant ou du jeune
- ✓ Respectez toujours le droit de l'enfant de cesser de vous parler. Si un enfant souhaite mettre fin à la conversation, assurez-vous qu'il sait comment vous contacter et/ou donnez-lui des informations sur les ressources de soutien disponibles.
- ✓ Évitez de faire des promesses que vous ne pouvez pas tenir
- ✓ Expliquez à l'enfant ou au jeune que vous pourriez avoir besoin de partager certains renseignements afin d'assurer sa sécurité



Faire le lien

REMARQUE : En fonction de leur âge et de leur capacité à prendre des décisions, les enfants devraient participer à la prise de décisions sur ce qui se passe après un signalement de violence. Le poids des opinions de l'enfant devrait être établi au cas par cas en fonction de l'âge, du niveau de maturité, du stade de développement et des facteurs culturels, traditionnels et environnementaux.

Si un adulte ou un fournisseur de soins n'était pas présent pendant la conversation, demandez à l'enfant ou au jeune s'il y a un adulte en qui il a confiance. Amenez cette personne jusqu'à l'enfant/au jeune ou accompagnez l'enfant/le jeune jusqu'à cette personne pour poursuivre la conversation et discuter de ce qui va se passer ensuite. S'il n'y a pas d'adulte protecteur ou de personne en qui il a confiance, suivez les directives de l'aide sociale concernant la protection immédiate du pays dans lequel vous travaillez. Gardez toujours à l'esprit la sécurité et l'intérêt supérieur de l'enfant. Suivez les directives de signalement de votre organisation et du pays dans lequel vous travaillez

Si l'enfant ou le jeune demande des services ou indique qu'il peut avoir besoin d'une aide que vous ne pouvez pas lui apporter personnellement, utilisez votre Guide de ressources en matière de lutte contre la violence basée sur le genre créé lors du Module 6 pour fournir des informations pertinentes et actualisées sur les ressources appropriées disponibles. Vous pouvez renvoyer l'enfant/le jeune et/ou la personne qui s'occupe de lui vers ces ressources avec leur consentement.

Après votre conversation, assurez-vous que l'enfant/le jeune reste avec un adulte en qui il a confiance ou faites appel aux services de protection de l'enfance si nécessaire. Ne le laissez pas seul.

Prenez soin de l'enfant/du jeune après la divulgation

Ce n'est peut-être pas votre rôle de prendre soin de l'enfant ou du jeune après une divulgation, mais il peut être utile de savoir de quoi un enfant ou un jeune peut avoir besoin. Une fois que les besoins immédiats de protection auront été comblés, il se peut qu'il ait besoin d'une protection à plus long terme :

- ✓ Soutien psychologique
- ✓ Soutien pour les besoins sociaux, par exemple s'assurer qu'il retourne à l'école ou qu'il participe à des activités communautaires et familiales
- ✓ Soins tels qu'un foyer sûr s'il ne peut pas retourner dans leur foyer actuel

Document 2.11 : Jeu de rôle

Nous allons maintenant nous exercer à parler à un enfant ou à un jeune qui signale un cas de violence basée sur le genre. Dans votre groupe, il y aura trois rôles :

1. **Observateur** : Observez le jeu de rôle et fournissez du feed-back à la personne à qui le signalement est fait. Ont-ils utilisé le modèle Regarder Écouter Faire le lien et utilisé des techniques de communication efficaces ?
2. **L'enfant/le jeune** : Jouez le rôle selon les informations données.
3. **La personne à qui le cas de violence basée sur le genre est signalé** : Fournir un soutien à l'enfant ou au jeune en se basant sur ce que nous venons d'apprendre. Fournissez des liens vers des services conformément aux lois de signalement obligatoire de votre pays et aux lignes directrices de votre organisation.

Vous aurez l'occasion de jouer chaque rôle. Veuillez consacrer environ **15 minutes au jeu de rôle, puis 5 minutes** au débriefing avec les commentaires de l'observateur.

Jeu de rôle 1

Vous êtes un garçon afghan de 15 ans du nom d'Abdul et vous êtes venu ici sans être accompagné. Votre voyage a été extrêmement difficile et vous avez été témoin de beaucoup de violence pendant votre voyage. Lorsque vous êtes arrivé en Italie, vous avez été placé dans un centre de détention où de « mauvaises choses vous sont arrivées ». Vous avez pu passer de l'établissement au pays où vous vous trouvez maintenant, mais vous avez de nouveau vécu ces « mauvaises choses ».

Vous décidez d'aborder un travailleur dans un centre de jour où vous allez chercher de la nourriture car vous pensez qu'il peut être une personne sûre à qui parler. Vous êtes extrêmement hésitant à parler de ce qui vous est arrivé et vous restez silencieux au début. Finalement, vous partagez le fait que pendant votre séjour en Italie, un homme du centre de détention vous a fait sortir du centre en douce un soir et vous a emmené à son domicile. Il vous a forcé à coucher avec lui. Vous avez réussi à quitter le centre de détention et à poursuivre votre voyage. Vous n'avez pas d'argent, cependant, et un homme dans l'appartement où vous logez vous a dit que vous pouviez gagner de l'argent facilement. Aujourd'hui, on vous envoie tous les soirs dans la rue et on vous force à travailler comme travailleur du sexe. Vous avez extrêmement honte et vous craignez que quelqu'un dans votre communauté ne l'apprenne et ne le dise à votre famille au pays.

Jeu de rôle 2

Vous êtes une fillette iraquienne de 8 ans du nom de Rania et vous avez voyagé avec votre mère, votre père, deux frères et sœurs (âgés de 6 et 4 ans) ainsi qu'un ami de la famille que vous appelez votre oncle. Vous fréquentez un club parascolaire après l'école qui a été mis sur pied pour les enfants migrants et vous aimez aller au club. Il y a une personne en particulier avec qui vous vous sentez en sécurité et à l'aise et avec qui vous aimez parler. Votre vie familiale a été extrêmement difficile depuis que vous avez quitté l'Irak et vos parents se disputent et se crient souvent dessus. Votre père dit qu'il ne veut plus que vous ailliez à l'école parce que c'est un fardeau trop lourd et que vous devriez être à la maison pour aider votre mère à s'occuper des plus petits. Vous êtes très inquiète car vous aimez l'école et ne voulez pas arrêter d'y aller.

Vous décidez d'en parler à la femme en qui vous avez confiance. À cette occasion, vous décidez de partager d'autres choses qui se sont passées à la maison. Votre père vous bat régulièrement, vous et votre mère. Votre mère dit que c'est parce qu'il est frustré et en colère contre la situation et qu'il était tellement plus gentil à la maison. Il vous punit souvent en vous privant de nourriture et vous fait travailler de longues heures quand vous n'êtes pas à l'école. Vous décidez aussi de parler de votre oncle. Quand il n'y a personne à la maison, il vous touche d'une façon qui vous met mal à l'aise. Il vous frotte le dos, essaie de toucher vos parties intimes et dit qu'une fois que vous serez « assez grande », il demandera à votre père de l'épouser.

Vous avez très peur que la femme du club d'activités parascolaires n'appelle votre famille. Vous avez une tante qui vient d'arriver et vous pensez qu'elle peut vous aider.

Jeu de rôle 3

Vous êtes une jeune Nigériane de 12 ans du nom de Chinara et vous participez à un programme dans un centre communautaire local pour les jeunes migrants. Vous avez émigré du Nigeria avec votre mère, votre père et votre jeune sœur, âgée de 7 ans. Votre famille a rencontré d'autres migrants nigériens dans la ville et fait maintenant partie de la communauté. Votre père a aussi pu retrouver sa sœur et ils ont été réunis.

Vous souffrez beaucoup et vous avez des difficultés à marcher. Vous craignez d'avoir besoin de consulter un médecin, mais vous avez peur d'y aller à cause de ce qui vous est arrivé. Vous décidez de parler à l'un des travailleurs en qui vous avez confiance au centre communautaire.

Vous êtes extrêmement hésitante à parler de ce qui s'est passé et vous continuez de dire que vous n'êtes pas sûre de pouvoir « en parler ». Vous décidez finalement d'expliquer qu'il y a une semaine, des membres de la communauté ont été amenés dans votre maison et qu'ils ont pratiqué des mutilations génitales féminines (MGF) sur vous. C'était extrêmement douloureux. On vous a dit de ne le dire à personne, sinon vous auriez des ennuis. Vous craignez d'être en danger ou que quelque chose d'encore pire ne vous arrive. C'est votre père et votre tante qui ont organisé la MGF et votre mère ne s'en est aperçue qu'après. Elle était extrêmement en colère, mais elle a été gentille et vous a soutenue.

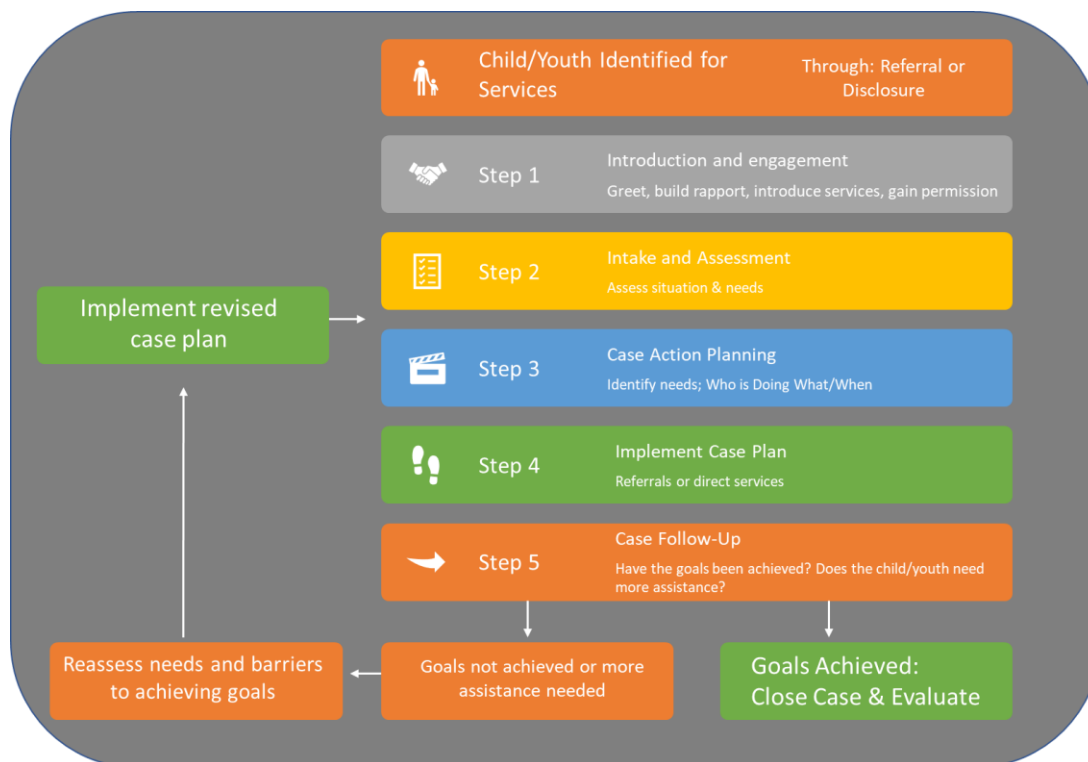
Document 2.12 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement

Gestion de cas

Les définitions exactes de la gestion des cas varient légèrement d'un domaine de l'aide humanitaire à l'autre. La définition de la gestion de cas du travail social, qui est le principal modèle adapté par le secteur de la VBG dans les contextes d'aide humanitaire et utilisé par la National Association of Social Workers des États-Unis, est la suivante :

« La gestion de cas en travail social est une méthode de prestation de services par laquelle un travailleur social professionnel évalue les besoins du client et de sa famille, le cas échéant, et organise, coordonne, surveille, évalue et défend un ensemble de services multiples pour répondre aux besoins complexes et spécifiques du client. »³³

Le processus de gestion des cas³⁴



³³ National Association of Social Workers, http://www.socialworkers.org/practice/standards/sw_case_mgmt.asp#def.

³⁴ IRC Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings. 2019.

Document 2.13 : Cartographie des services

Il s'agit d'un outil que vous pouvez rapporter dans votre milieu de travail pour commencer à cartographier tous les services pertinents pour le travail avec des enfants et des jeunes migrants.

Services de protection de l'enfance	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services de santé	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services de santé sexuelle et reproductive	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	
Vers qui se tourner pour des articles non alimentaires comme des troussees d'hygiène, des vêtements, etc. ?	

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Abri	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services et organisations pour les adolescents et les jeunes migrants	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Alimentation et nutrition	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services pour les personnes handicapées	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services pour les ménages dirigés par des enfants ou des femmes	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services pour les LGBTQ	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Document 2.14 : Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi

Traumatisme indirect et secondaire

Votre bien-être est essentiel pour gérer votre stress et renforcer votre résilience. Pour ceux qui travaillent dans des environnements où ils sont exposés à des récits, des images ou des matériaux très traumatisants, le stress traumatique secondaire et le traumatisme indirect sont des risques réels. Vous pourriez éprouver des symptômes de traumatisme de la même ampleur que si vous aviez vécu directement l'événement, créant ainsi des difficultés pour vous et votre travail. Cela peut se traduire par le sentiment d'être coupé de soi-même et du monde qui nous entoure, des cauchemars liés au travail, un sentiment de désespoir et une vision du monde plus négative. Cependant, en ayant un plan de bien-être solide, nous pouvons commencer à atténuer une partie de l'impact du stress auquel nous sommes confrontés.

Plan de bien-être

Qu'est-ce qu'un bon stress ?

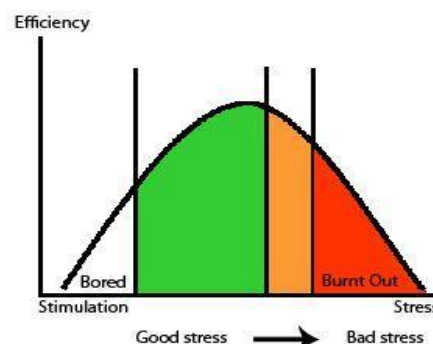
Le stress n'est pas toujours négatif. Parfois, la pression peut être bonne. Elle peut nous pousser à nous engager et à réussir. Nous pouvons avoir besoin de cette pression ou de ce stress pour nous motiver. Lorsque le stress nous aide à nous remettre en question et à être actifs, il peut être positif et nous maintenir dans notre **zone verte**.

Qu'est-ce qu'un mauvais stress ?

Lorsque nous avons trop de stress dans notre vie, nous pouvons nous sentir surchargés, dépassés et épuisés. Cela menace notre capacité de faire face à la situation. Nous pouvons commencer à nous sentir épuisés (au lieu d'être énergisés) à la suite des événements suivants :

- Forte augmentation de la charge de travail
- Nouvelle forte augmentation de la charge de travail
- Travailler tard, surtout après minuit
- Tensions dans l'équipe
- Départ d'un collègue clé
- Perte de financement
- Se faire du souci pour les proches laissés chez soi
- Maladies ou blessures à répétition

Lorsque la situation se prolonge, sans ajustements appropriés, notre capacité d'adaptation diminue, ce qui peut entraîner des symptômes désagréables, voire effrayants. En fin de compte, on peut se retrouver épuisés et malades, nous poussant dans la **zone rouge**.



Répondez à ces questions pour vous représenter une image de vous-même dans la **zone verte**.

Question	Réponse
Ce qui me donne de l'énergie :	
Ce qui me détend :	
Je prends soin de mon corps comme suit :	
Ce que j'aime le plus dans mon travail :	
Je me déconnecte du travail comme suit :	

Répondez à ces questions pour vous représenter une image de vous-même dans la **zone orange**.

Question	Réponse
Ce qui me fait vraiment commencer à stresser :	
La dernière fois que j'ai été vraiment stressé(e) :	
Quand je commence à être stressé(e), je deviens comme suit :	
Dans ma façon de penser :	
Dans mon corps :	
Dans ce que je fais :	
Dans mes sentiments :	
Les signes avant-coureurs que le stress devient mauvais pour moi sont :	
Quand je suis stressé(e), je me tourne vers les autres comme suit :	

Si vous entrez dans la **zone orange**, vous devez agir maintenant. N'attendez pas d'être dans la **zone rouge** où il est beaucoup plus difficile de récupérer.

Répondez à ces questions pour vous représenter une image de vous-même dans la **zone rouge**.

Question	Réponse
Avez-vous ressenti l'un des signes de stress suivants au cours des 6 derniers mois ou plus ?	
Cynisme, pessimisme et attitude négative envers la vie, soi-même et les autres.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Impression d'improductivité et d'inefficacité, avec le sentiment	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

que votre travail ne fait aucune différence.	
Sentiment de stagner dans tous les domaines de votre vie personnelle et professionnelle.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Traiter les gens envers qui vous étiez affectueux avec indifférence ou mépris.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Se réveiller le matin en se sentant fatigué et épuisé, même si vous avez eu suffisamment d'heures de sommeil (7-8 heures).	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Se sentir déconnecté des problèmes réels qui, dans le passé, auraient pu attirer votre attention.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Éviter les gens avec qui vous auriez aimé passer plus de temps auparavant.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Pensez-vous que vous avez vécu ou que vous vivez une période d'épuisement professionnel ?	
Quels signes d'épuisement professionnel pensez-vous avoir ressentis ?	

Si vous craignez de ressentir ces signes, veuillez parler à un supérieur hiérarchique ou à un conseiller du type de soutien dont vous pourriez avoir besoin.

Si vous vous trouvez dans la zone orange ou dans la zone rouge, voici quelques conseils pour vous aider à vous remettre sur les rails :

À faire :

- Reposez-vous - dormez si vous le pouvez, mais si c'est difficile, reposez-vous au moins
- Mangez des aliments sains - mettez-y un point d'honneur.
- Faites du sport, de l'exercice ou prenez le temps de marcher où vous pouvez.
- Restez en contact avec votre famille et vos amis.
- Soyez réaliste quant à vos attentes. Sont-elles trop élevées ou trop basses ?
- Vérifiez les zones d'incertitude. Clarifiez autant que possible.
- Confrontez les causes de stress liées au travail et mettez en place des solutions. Dites clairement à votre supérieur hiérarchique que vous voulez discuter de certaines choses.
- Regardez l'image de vous-même dans la zone verte et rétablissez ce qui est bon pour vous. Retrouvez le plaisir des bonnes choses.
- Prenez un congé si cela peut vous aider dès que vous le pouvez sans causer de pression injuste sur vos collègues. Ne laissez pas la situation dégénérer au point de devoir prendre un congé de maladie.

- Sollicitez l'aide appropriée de votre entourage. Si votre santé ou votre bien-être se détériore, consultez un médecin ou un autre professionnel de la santé.

À ne pas faire :

- Consommer des drogues ou de l'alcool pour faire face à la situation.
- Rejeter la faute sur les autres.
- Prendre des risques inutiles ou malavisés pour vous-même ou vos collègues.
- Violier les protocoles de sécurité.
- Négliger son hygiène personnelle.
- Prendre de la distance avec les personnes qui pourraient vous soutenir.
- Laisser les signes de stress que vous avez identifiés dans la zone orange s'enraciner dans des habitudes qui augmentent le risque d'épuisement professionnel, de dépression ou autre.

Plan de résilience

Nom	
Date	

Notre résilience est renforcée lorsque nous prenons bien soin de nous-mêmes, dans tous les aspects de notre vie. Elle s'améliore également lorsque nous avons une conscience bien aiguisée de notre santé mentale, de nos déclencheurs, de nos mécanismes d'adaptation et de ce qui nous aide à rester en bonne santé.

Veillez répondre aux questions suivantes et gardez-les à portée de la main lorsque vous avez besoin d'un rappel sur la façon de prendre soin de vous et sur le soutien que vous pourriez avoir besoin d'obtenir des autres.

Les activités auxquelles je vais m'engager pour rester dans la zone verte sont :	
Quand je suis dans la zone orange, je...	
Quand je suis dans la zone rouge, je...	
De quel soutien avez-vous besoin ?	

Document 2.15 : Ressources

Ressources générales

Child Protection Hub

<https://childhub.org/en>

Le Child Protection Hub est une plate-forme interactive pour les professionnels où ils peuvent échanger des expériences et des connaissances, apprendre les uns des autres, offrir et recevoir un soutien. Il existe un large éventail de ressources sur les enfants et les jeunes migrants, la violence basée sur le genre et la protection.

Ressources sur les enfants et les jeunes migrants

Seuls et en danger

<https://media.ifrc.org/ifrc/document/alone-unsafe-children-migration-sexual-gender-based-violence/>

Cette étude vise à améliorer la compréhension des risques et des types de violence sexuelle et basée sur le genre auxquels sont confrontés les enfants qui émigrent seuls, ainsi que des lacunes malheureuses et répandues en matière de protection et d'assistance offertes à ces enfants.

Des voyages pénibles

https://www.unicef.org/publications/files/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_across_the_Mediterranean.pdf

Enfants et jeunes migrants traversant la Méditerranée, menacés de trafic et d'exploitation.

Données sur les enfants migrants

<https://www.unicef.org/eca/emergencies/latest-statistics-and-graphics-refugee-and-migrant-children>

Ce site fournit des statistiques à jour et des dates concernant les enfants et les jeunes migrants.

Destination inconnue

<https://destination-unknown.org/>

Destination inconnue est une campagne internationale de protection des enfants migrants menée par Terre des Hommes et mise en œuvre par ses membres.

Ressources sur la violence basée sur le genre

Lignes directrices de l'IASC sur la violence basée sur le genre

<https://gbvguidelines.org/en/>

L'objectif de ces lignes directrices est d'aider les acteurs humanitaires et les communautés touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres urgences humanitaires à coordonner, planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions essentielles pour la prévention et l'atténuation des cas de violence basée sur le genre dans tous les secteurs de l'aide humanitaire.

Gender-Based Violence Area of Responsibility

<http://gbvaor.net/>

Le « Gender-Based Violence Area of Responsibility » (GBV AoR) est le forum mondial de coordination et de collaboration dans le cadre de l'approche globale de la prévention et de la réponse à la violence basée sur le genre dans les situations humanitaires. Ce site propose une sélection complète de ressources sur la violence basée sur le genre.

Soins aux enfants victimes d'abus sexuels

https://www.unicef.org/pacificislands/IRC_CCSGuide_FullGuide_lowres.pdf

Bonnes pratiques en matière de prise en charge des enfants qui ont révélé des cas de violence basée sur le genre et d'abus sexuels.

Prévention et bonnes pratiques en matière de violence basée sur le genre

Kit de formation sur la prévention et la réponse à fournir en cas de violence basée sur le genre et d'abus sexuels

<https://www.unhcr.org/583577ed4.pdf>

Le kit de formation est conçu pour aider les animateurs à donner une formation d'introduction interactive sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle et basée sur le genre (SGBV)

Actualités et récits sur les enfants réfugiés et migrants en Europe

<https://www.unicef.org/eca/news-and-stories-refugee-and-migrant-children-europe>

Ce site fournit des récits et des bonnes pratiques pour soutenir les enfants et les jeunes migrants

Outils d'évaluation et de prévention de la violence basée sur le genre

<https://www.womensrefugeecommission.org/gbv/resources/1353-urban-gbv-tools>

Ces outils aident les praticiens à évaluer les risques de violence basée sur le genre auxquels sont exposés les réfugiés urbains et à y répondre.

Protection de l'enfance

Un enfant est un enfant

https://www.unicef.org/publications/index_95956.html

Parmi les millions d'enfants migrants dans le monde, beaucoup - y compris des centaines de milliers d'enfants et d'adolescents non accompagnés - entreprennent des voyages dangereux. Ce rapport montre combien l'absence de voies sûres et légales pour les enfants réfugiés et migrants alimente un marché en plein essor pour le trafic d'êtres humains et les expose à des risques de violence, d'abus et d'exploitation. S'appuyant sur de récentes propositions politiques de l'UNICEF, il définit des façons dont les gouvernements peuvent mieux protéger ces enfants vulnérables.

Protection de l'enfance en détresse

<https://spherestandards.org/resources/minimum-standards-for-child-protection-in-humanitarian-action-cpms/>

Les Normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire - élaborées avec la participation de 400 personnes provenant de 30 organismes de plus de 40 pays - s'adressent

à ceux qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance ou dans des domaines connexes de l'action humanitaire.

Crise des réfugiés et des migrants : Réponse de la protection de l'enfance

<https://childhub.org/en/child-protection-online-library/refugee-migrant-crisis-child-protection-response>

Cet ensemble de mesures de renforcement des capacités a été élaboré dans le cadre de l'initiative du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants (CEI), mise en œuvre par le Child Protection Hub pour l'Europe du Sud-Est et le Bureau régional de Terre des hommes pour l'Europe centrale et orientale (Tdh) dans son rôle de coordination du Child Hub.

Politique de sauvegarde de Terre des hommes

<https://www.terredeshommes.org/child-safeguarding-policy/>

La politique de sauvegarde de l'enfance de Terre des hommes fournit des bonnes pratiques pour assurer la sécurité des enfants et les protéger contre toutes les formes de maltraitance et d'abus.

Intervenants belges

- Violence basée sur le genre : cartographie Access <https://www.we-access.eu/fr/carte>
- Organismes spécialisés dans l'aide aux enfants : Centres Psycho-Médico-Sociaux, Services de Promotion de la Santé à l'École, Services de santé mentale, Centres de planning familiaux, Services d'écoute gratuits, Télé-Accueil au 107, Ecoute Enfants au 103, SOS Enfants, Aide à la Jeunesse
- Maltraitance et violence envers les enfants : cartographie de www.yapaka.be/cartographie
- Signaler des violences commises à l'étranger, même si on ne possède que peu d'informations : Je dis STOP <https://jedisstop.be/>

Ces contacts ne suffisent pas ? N'hésitez pas à vous adresser à vos supérieurs hiérarchiques, à la coordination et/ou, si besoin, à Défense des enfants International Belgique qui pourront vous rediriger.

OPPORTUNITE : Discussion de cas

Dans le cadre de Bridge, DEI-Belgique a l'opportunité de soutenir des discussions de cas au sein des centres d'accueil sur le thème de la protection de l'enfance.

De quoi s'agit-il?

Réunion d'un groupe de collègues afin de présenter et discuter d'un cas problématique qu'un.e (ou plusieurs) professionnel.le(s) rencontre(nt) et qui concerne la protection de l'enfance. Un expert est présent afin de soutenir la discussion et apporter des conseils. Il peut s'agir de cas actuels ou passés.

Pourquoi?

- Si le cas est passé: opportunité de réfléchir sur ce qui a fonctionné ou non et améliorer le travail futur.
- Si le cas est actuel: recevoir des points de vue et idées des autres.

Plus généralement :

- Formaliser le travail qui se fait parfois informellement et en garder une trace écrite.
- Créer un espace d'entraide où les professionnel.les peuvent partager leurs difficultés et bonnes pratiques, sans être jugé.
- Développer les connaissances et les pratiques en protection de l'enfance.
- Améliorer le travail collectif auprès des enfants et familles.

Ce que nous apportons

Le financement d'un expert et une formalisation de la discussion.

Info et exemples (anonymes) : <https://childhub.org/en/child-protection-hub/guidelines-case-discussions>

Contactez-nous sur clementine.leonard@defensedesenfants.be ou emmanuelle.vacher@defensedesenfants.be



BRIDGE



Renforcer la réponse aux violences basées sur le genre
auprès des enfants migrants

